



| | |
|--------------------------|--|
| Catégorie de la mesure | COMMUNAUTAIRES |
| Fonction(s) de la mesure | Acquérir les compétences de base (compétences sociales) Développer le réseau social |

| |
|---|
| D/F |
| Langue de la mesure |
| Couverture LAA <input type="checkbox"/> |

| | |
|-----------------------------|---|
| Nom de la mesure | Mesure d'insertion pour développer les compétences sociales |
| Organisateur | [MIS-CADRE] |
| Description de l'activité | La mesure d'insertion pour développer les compétences sociales vise à se sentir à l'aise dans toutes les relations interpersonnelles par le biais d'activités au contact d'autrui. Il peut s'agir d'activités régulières ou ponctuelles dont le taux d'activité peut être faible à modéré, p. ex. des activités de bénévolat en association si possible organisées localement. |
| Profil des bénéficiaires | Bénéficiaires de l'aide sociale en situation d'exclusion sociale, en difficulté dans leurs relations interpersonnelles. |
| Objectifs à atteindre | La liste ci-dessous, non exhaustive, donne des indications sur les objectifs possibles à atteindre : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les situations de communication • Développer sa capacité d'écoute • Renforcer sa capacité à coopérer et à collaborer • Gérer ses émotions, notamment en situation de désaccord • Retrouver équilibre et sécurité |
| Conditions de participation | A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure. |
| Moyens et méthodes | Selon la proposition du Tiers-organisateur de la mesure. |
| Capacité d'accueil | Selon la proposition du Tiers-organisateur de la mesure. |
| Frais d'organisateur | Au maximum 100 Fr. / mois |

| | |
|-----------------|--|
| Durée | 3 mois, renouvelable 3 mois |
| Dates | A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure. |
| Fréquence | A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure. |
| Horaire | A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure. |
| Taux d'activité | A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure. |
| District | Canton de Fribourg |
| Adresse | Selon le Tiers-organisateur de la mesure. |
| Localité | Selon le Tiers-organisateur de la mesure. |

| | | | |
|-------------------------------|--|----------------------|--|
| Coordonnées de l'organisateur | [MIS-CADRE] | | |
| Responsable de la mesure | Selon le Tiers-organisateur de la mesure. | | |
| Téléphone | Selon le Tiers-organisateur de la mesure | Adresse | Selon le Tiers-organisateur de la mesure |
| Fax | Selon le Tiers-organisateur de la mesure | No postal / Localité | 0000 Selon le Tiers-organisateur de la mesure |
| E-Mail | Selon le Tiers-organisateur de la mesure | Site Web | Selon le Tiers-organisateur de la mesure |

| | |
|-------------------------------|---|
| Type d'organisateur | Organisme prestataire (avec contrat de prestations) |
| Mission de l'organisme | Selon le Tiers-organisateur de la mesure |
| Responsable de l'organisation | Selon le Tiers-organisateur de la mesure |



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MInt)

420

Numéro MIS *

MIS/MInt

Catégorie de la mesure COMMUNAUTAIRES

D/F

Fonction(s) de la mesure

Acquérir les compétences de base (compétences sociales)

Langue de la mesure

Couverture LAA

Développer le réseau social

Remarques

Tiers-organismes

La mesure d'insertion pour développer les compétences sociales peut être organisée auprès des associations et des institutions qui proposent des activités sociales ou bénévoles avec un focus sur les contacts interpersonnels. Dans la mesure du possible, le SSR prend contact avec le tiers-organisateur concerné pour définir une activité adaptée et acceptable pour la ou le bénéficiaire, définir les modalités (horaire, fréquence, liste de présence, etc.) et désigner une personne de référence.

Modalités d'organisation (si nécessaires)

1. Définir l'activité et l'ajuster à mesure que la mesure se poursuit
2. Si possible, définir une personne de référence